



UNION INTERNATIONALE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

UIT-T

SECTEUR DE LA NORMALISATION
DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
DE L'UIT

B.10

MOYENS D'EXPRESSION

**SYMBOLES GRAPHIQUES ET RÈGLES POUR
L'ÉTABLISSEMENT DE LA DOCUMENTATION
UTILISÉE DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

Recommandation UIT-T B.10

(Extrait du *Livre Bleu*)

NOTES

1 La Recommandation B.10 de l'UIT-T a été publiée dans le fascicule I.3 du Livre Bleu. Ce fichier est un extrait du Livre Bleu. La présentation peut en être légèrement différente, mais le contenu est identique à celui du Livre Bleu et les conditions en matière de droits d'auteur restent inchangées (voir plus loin).

2 Dans la présente Recommandation, le terme «Administration» désigne indifféremment une administration de télécommunication ou une exploitation reconnue.

© UIT 1988, 1993

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'UIT.

Recommandation B.10¹⁾

SYMBOLES GRAPHIQUES ET RÈGLES POUR L'ÉTABLISSEMENT DE LA DOCUMENTATION UTILISÉE DANS LES TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le CCITT,

qui participe aux travaux du Groupe de travail mixte CCI/CEI, chargé d'établir pour le domaine des télécommunications des symboles graphiques et des règles pour l'établissement de la documentation et la désignation des éléments (voir la Recommandation A.13 du CCITT ou la Résolution 23 du CCIR) agréés sur le plan international,

recommande

que les Administrations et exploitations privées reconnues membres des CCI, ainsi que les secrétaires des CCI, utilisent, dans les schémas se rapportant aux télécommunications et destinés à une utilisation sur le plan international, les symboles graphiques pour schémas faisant l'objet des publications de la série 617 de la CEI et qu'ils observent les règles pour l'établissement de la documentation, ainsi que pour la désignation des éléments faisant l'objet des Publications 113 et 750 de la CEI.

Les Administrations qui désirent utiliser des symboles sur le matériel sont invitées à se référer à la Publication 417 de la CEI.

Remarque 1 – Voir la Résolution 23 du CCIR.

Remarque 2 – Références des publications pertinentes (mise à jour en 1988):

Publication 113 de la CEI: "Schémas, diagrammes, tableaux"

113-1	(1971)	(Définitions et classification)
113-2	(1971)	(Repérage d'identification des éléments) remplacée par la Publication 750
113-3	(1974)	(Recommandations générales pour l'établissement des schémas)
113-4	(1975)	(Recommandations pour l'établissement des schémas des circuits)
113-5	(1975)	(Etablissement des schémas et tableaux des connexions extérieures)
113-6	(1976 et Mod. 1, 1983)	(Etablissement des schémas et tableaux des connexions intérieures)
113-7	(1981)	(Etablissement des logigrammes)
113-8	(1982 et Mod. 1, 1983)	(Etablissement des schémas pour manuels des instructions fonctionnelles)

Publication 117 de la CEI: "Symboles graphiques recommandés" remplacée par la Publication 617

Publication 416 de la CEI (1972 et Mod. 1, 1978): "Principes généraux pour l'établissement des symboles graphiques d'information"

Publication 417 de la CEI (1973 et 7 Compléments de 1974, 1975, 1977, 1978, 1980, 1982, 1985): "Symboles graphiques utilisables sur le matériel"

¹⁾ Un texte analogue sera soumis au CCIR comme révision de la Recommandation 461-3.

Publication 617 de la CEI: "Symboles graphiques pour schémas"

617-1	(1985)	Généralités, index général. Tables de correspondance
617-2	(1983)	Eléments de symboles, symboles distinctifs et autres symboles d'application générale
617-3	(1983)	Conducteurs et dispositifs de connexion
617-4	(1983)	Composants passifs
617-5	(1983)	Semi-conducteurs et tubes électroniques
617-6	(1983)	Production, transformation et conversion de l'énergie électrique
617-7	(1983)	Appareillage et dispositifs de commande et de protection
617-8	(1983)	Appareils de mesure, lampes et dispositifs de signalisation
617-9	(1983)	Télécommunication: Commutation et équipements périphériques
617-10	(1983)	Télécommunication: Transmission
617-11	(1983)	Schémas et plans d'installation architecturaux et topographiques
617-12	(1983)	Opérateurs logiques binaires
617-13	(1983)	Opérateurs analogiques

Publication 750 de la CEI (1983): "Repérage d'identification du matériel en électronique".